

Le nom de Fraize

À part quelques îlots de population le long des voies romaines et autour des points fortifiés, notre région montagneuse était fort peu habitée à l'époque de sa colonisation par les moines, disciples de l'évêque Déodat, au VII^{ème} siècle et aux siècles suivants. Aussi – à l'encontre de ce qui a eu lieu dans la plaine, peuplée depuis plus longtemps, où les dénominations des lieux sont tirées pour la plupart d'origines étrangères – la presque totalité des noms de localités proviennent-ils, chez nous, d'influences naturelles locales : les eaux, la configuration du sol, sa nature, sa végétation.

Il y a dans la nomenclature des lieux de la montagne une véritable imitation de la nature qui les entoure et, en lisant ces lieux, on lit l'état du sol au moment où ils ont été créés. Dans un pays comme le nôtre où régnait partout la forêt, la végétation ligneuse en particulier, a exercé une notable influence sur la formation des noms de localités.

Fraize tient son nom du frêne (en latin *fraxinus*), dans notre patois *frâne*, de même que Frenelle-la-Grande, Fresse-sur-Moselle.

Anould, qui se dit en patois *Aunus*, de l'aulne (latin *Alnus*) qui a baptisé également les Aulnes (à Fraize), les Aulnats (à La Croix-aux-Mines), Aulnois (canton de Bulgnéville) et, sous sa forme française *verne*, les Auvernelles (à Plainfaing) ;

Saulcy, Le Saulcy, Saulxures, du saule (latin *salix*) ;

Le Chêneau (à Fraize), Cheniménil, du chêne dont le nom latin *robur* a donné aussi Rouvres, Roville ;

Le hêtre (latin *fagus – fagetum*, lieux où il y a des hêtres) a nommé Les Faux, la Folie (à Fraize), la Tête des Faux (Le Bonhomme), Fonie (à Xonrupt), Fays, Fouchecourt ;

Le sapin, Sapois, la Sappe (à Gerbépal), le Ban-de-Sapt (anciennement Ban des Sept Saipts) ;

Le bouleau, Beulay, la Bollée (à Provenchères) ;

Le coudrier (latin *corylus*), Colroy ;

La noisette gentille (*corylus avellana*), les Avelines (à Fraize), Dévelines (à Anould), les Évelines (à Granges) ;

Le tilleul, Le Thillot, Certilleux ;

La bruyère, Bruyères ;

Le houx, Housseras ;

Le charme, Charmes (le latin *carpinus* a donné le nom des habitants, carpiens), Charmois.

La liste est loin d'être complète.

Revenons à Fraize. C'est à tort qu'avec une excessive facilité, on a cru voir la fraise des bois dans l'origine du nom de notre localité, ainsi qu'en témoignent les armoiries

fantaisistes dont elle fut fâcheusement dotée au début du XX^{ème} siècle. La vraie, la seule étymologie du mot Fraize « *fraxinus* », n'a jamais été mise en doute par les érudits. Elle indique, nous l'avons dit, l'état du lieu au moment de la venue des premiers habitants. Ceux-ci s'établissent au pied d'une petite côte bien ensoleillée ; ce sera plus tard La Costelle, noyau de l'agglomération. Le frêne qui avait trouvé là un habitat favorable, régnait sur les pentes et le fond du val. N'est-il pas très vraisemblable qu'un clerc du Chapitre de Saint-Dié, souverain temporel du lieu à l'époque, ait eu l'idée de désigner la chapelle primitive et la nouvelle possession du nom latin de l'arbre ?

Remarquons qu'à l'origine, Fraize ne désignait pas comme aujourd'hui, l'agglomération principale, mais l'ensemble des treize hameaux et villages formant la seigneurie du Ban de Fraize qui s'étendait, le long de la Meurthe et des ruisseaux affluents, du Valtin au Belrepaire. La Costelle, chef-lieu du ban, n'était qu'un de ces villages. C'est seulement à la fin du XVII^{ème} siècle que l'usage s'est institué de donner à notre localité proprement dite, son nom particulier de Fraize qui était auparavant celui de la seigneurie et de la paroisse.

Comme la plupart des noms de lieux, il s'est modifié à travers les siècles sous la plume des copistes, pour aboutir à sa forme actuelle en passant par les variations suivantes :

Frace – Charte de 1221.

Fraxe, Frasce – Titre de 1302.

Fraze – Bulle du pape Innocent X, 1646.

Fraisse – Ordonnance de François de Riguet, Grand Prévôt de St-Dié, 1689.

Fraise – Ordonnance du duc Léopold, 1726.

A partir de la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle, la lettre z se substitue de plus en plus à l's. Nous avons trouvé pour la dernière fois l'orthographe *Fraise* dans une pièce officielle en 1807 ; c'est une carte civique délivrée par le sous-préfet de Saint-Dié.

V. Lalevée.